

APPEL A CANDIDATURES

Un emploi de conseiller au sein de la cellule départementale de coordination des politiques interministérielles sera vacant au 1^{er} septembre 2014.

1. Missions :

Le conseiller est placé sous l'autorité du chargé de mission responsable de la coordination des politiques interministérielles auprès du DASEN.

Au sein de la cellule départementale, il participe :

- au suivi de l'éducation prioritaire, en relation avec les services rectoraux compétents
- au suivi des différents dispositifs de réussite éducative destinés aux élèves de l'éducation prioritaire, en lien avec les partenaires institutionnels concernés
- au suivi des actions destinées à entretenir la sérénité du climat scolaire à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements, en relation avec les différents services ou instances de prévention opérant à l'échelle communale ou départementale

L'exercice de ces différentes missions implique principalement :

- la production sur demande de documents d'aide au pilotage (notes, enquêtes, relevés de décisions...) en collaboration avec les différents services de la Direction académique
- l'instruction détaillée de divers dossiers administratifs aux fins de préparer les avis rendus par le Directeur académique
- la participation active, au titre de représentant de la Direction académique, aux réunions des différents groupes de travail et instances de pilotage ou de suivi en lien avec les missions qui lui sont confiées

2. Profil et compétences requises :

Les candidats devront justifier, outre **d'une ancienneté générale de service égale ou supérieure à 10 ans au 1^{er} septembre 2014** :

- d'une solide culture professionnelle dans le domaine de l'éducation prioritaire
- d'une première expérience ou à défaut d'une bonne connaissance des dispositifs et des instruments de la politique de la ville
- d'une bonne connaissance des différentes instances de prévention de la délinquance ainsi que des actions que celles-ci conduisent en direction de la jeunesse

Ils devront pouvoir faire preuve:

- d'une bonne maîtrise des outils bureautiques les plus courants
- d'un réel sens des relations humaines et du travail en équipe
- de qualités certaines de disponibilité et de mobilité, leurs missions les amenant à se déplacer régulièrement sur l'ensemble du territoire départemental.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation, un C.V, sont à adresser obligatoirement par mail à :

- ce.dp13@ac-aix-marseille.fr ; et
- Philippe.pesteil@ac-aix-marseille.fr

Jusqu'au vendredi 20 juin 2014 dernier délai. La convocation sera transmise par mail uniquement.
